

Pour qu'il regarde son avenir en face ...



L'espoir c'est croire au devenir
et
s'inscrire déjà dans le monde de demain



Rejoignez Tidaani

En adhérent : Cotisation annuelle

- 20 € par personne,
- 10 € par membre supplémentaire du foyer
- 10 € étudiant, demandeur d'emploi et bénéficiaire des minima sociaux.
- 50 € associations et entreprises

En parrainant un enfant :

Pour 0,83 € par jour, soit 25 € par mois
(alimentation, santé, scolarité ou formation, éducation).

En faisant un don :

Vous nous permettez de développer nos programmes d'aide à l'enfance en difficulté ainsi que la mise en place de nos projets.

Les versements à Tidaani bénéficient d'une réduction fiscale de 66%

(art. 200 du code général des impôts)

Association Tidaani

52, rue Pablo Neruda
35700 RENNES
Courriel : info@tidaani.org
Web : www.tidaani.org
Tél : 06 81 21 01 92



Association d'aide à l'enfance
burkinabé



« Tidaani » signifie *Espoir*, dans la langue
locale de la province du Gourma,
région Est du Burkina Faso

Association humanitaire à but non lucratif, loi de 1901
Enregistrée sous le n° w353003372 à la préfecture de Rennes 35000.

L'Association

Tidaani agit principalement dans la région de l'Est du Burkina Faso à Fada N'Gourma. En partenariat avec l'**ATF** (Association Tidaani Faso) ainsi que les services de l'Action Sociale de la ville de Fada, Tidaani propose le parrainage d'enfants vulnérables et/ou orphelins qui n'attendent que votre soutien pour grandir et réussir une vie meilleure.

C'est cela l'esprit Tidaani



Tidaani est une association qui intervient avec des relais locaux sans distinction politique, ethnique ou religieuse.

Les problèmes des enfants d'Afrique peuvent être résolus en partie par des personnes dont les horizons ne se limitent pas qu'aux réalités évidentes. Pour que ces enfants évoluent, nous devons avec nos partenaires, imaginer ce qui n'a pas encore existé.

Parrainages

Le parrainage d'un enfant permet à une personne, à une famille ou à un groupe d'amis de lui apporter la base de ses besoins vitaux. En parrainant un enfant avec Tidaani, vous lui apportez une alimentation régulière, un bon suivi médical, une scolarité adaptée et un métier.

Les sommes perçues pour les filleuls sont mutualisées.

Le suivi des enfants parrainés est assuré sur place par nos partenaires de l'**ATF**. Le directeur est le garant de la bonne utilisation des fonds. Son équipe assure une relation régulière avec les établissements scolaires, les administrations et les familles.



Tous ont besoin de notre soutien

Des membres du conseil d'administration de **Tidaani** se rendent en mission sur place plusieurs fois par an à leurs frais pour rencontrer les enfants, les acteurs locaux et évaluer l'évolution des actions.

Sur simple demande de votre part, vous recevrez un dossier complet sur les modalités de parrainage.

Ces documents peuvent être téléchargés sur notre site www.tidaani.org



TIDAANI



Vous avez aussi la possibilité de rencontrer nos partenaires de l'**ATF** ainsi que les enfants en participant à un séjour.

